



Nos points forts

Focus Industrie

- En environnement, nous avons au niveau de la région EMEA un large appétit pour la plupart des secteurs d'activité.
- Une capacité substantielle est disponible ; nous nous engageons à fournir des niveaux de capacité qui sont durables et peuvent être maintenus pendant toute la durée de la police.
- Chaque risque est différent. C'est pourquoi, nos équipes de souscription peuvent proposer des solutions sur-mesure adaptées aux besoins de chaque client.

Expertise locale et réseau mondial

- AIG fournit depuis longtemps des solutions d'assurance dans la région EMEA, avec plus de 3.000 employés et des capacités de souscription en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.
- AIG a développé un solide réseau de souscription au sein de la région EMEA, avec plus de 20 souscripteurs répartis dans 15 pays afin de fournir une expertise technique au niveau local.
- Nos souscripteurs basés dans la région EMEA sont connectés à un réseau plus large de souscripteurs en assurance environnementale situés au Royaume-Uni, en Amérique, en Amérique latine, en Asie-Pacifique, au Japon et au Canada, permettant ainsi à notre équipe de fournir des solutions de souscription là où nos clients en ont besoin.
- Une équipe de plus de 100 responsables de la relation avec les clients et les courtiers dans toute la région EMEA qui travaille aux côtés des souscripteurs pour garantir une réactivité et une expérience transparente pour les clients et les courtiers.

Multinational

- AIG dispose de décennies d'expérience dans la mise en place de programmes internationaux pour nos clients au travers de notre réseau mondial.
- L'équipe Multinational "One AIG" comprend plus de 500 experts dans les domaines de la souscription, du droit, des opérations et des sinistres.
- Des chargés de clientèle multinationaux dédiés aux clients permettent une exécution cohérente de solutions sur-mesure, protégeant les clients au-delà des frontières grâce à une couverture locale dans plus de 215 territoires.
- Nous avons des décennies d'expérience dans la fourniture de solutions de fronting pour les captives internationales avec plus de 500 millions de dollars de primes versées aux captives de nos clients dans la région EMEA chaque année.
- Des outils et des services sur-mesure fournissent à nos clients et aux risk-managers des points de conformité avant la souscription, des analyses territoriales, ainsi qu'un accès en temps réel au résumé du portefeuille, au statut des polices et des primes et aux informations sur les sinistres pour les contrats en cours.

L'expertise sinistres AIG

- Notre équipe internationale chargée des sinistres en responsabilité civile, dotée d'une expertise technique exceptionnelle, est très réactive tout au long de la gestion du sinistre et fournit des services au client afin de minimiser l'impact sur l'activité de l'entreprise.
- Les équipes sinistres en responsabilité civile traitent chaque année des milliers de nouveaux sinistres dans la région EMEA. Nous travaillons avec le client pour trouver la meilleure solution en prenant en compte ses besoins et ses exigences. Nos équipes travaillent également avec un panel d'experts environnementaux locaux et internationaux.
- Nous pouvons guider nos clients dans les environnements juridiques les plus complexes et les plus imprévisibles et dans les situations d'exposition internationale. Quelle que soit la situation, nous l'avons déjà rencontrée et connaissons les meilleures processus à suivre.



Faits & Chiffres

Informations minimales requises

Formulaire de proposition dûment rempli (de préférence) incluant :

- Nom et site web
- Description et activité de l'entreprise
- Site(s) assuré(s)
- Chiffre d'affaires
- Historique des sinistres (y compris les sinistres sur des polices non spécifiques à l'Environnement)

Limites et primes

- Jusqu'à 50 millions d'euros en fonction du risque et du secteur d'activité
- La prime minimale et les franchises sont fonction de la couverture, du risque et du secteur d'activité.

Secteur	Appétit
Agriculture	●
Exploitation minière (souterraine)	●
Exploitation de carrières	●
Construction	●
Fabrication	
Alimentation et boissons	●
Vêtements et textiles	●
Produits en bois et en métal	●
Produits en papier	●
Produits d'emballage	●
Imprimerie commerciale	●
Pharmacie, produits chimiques et engrais	●
Munitions et explosifs	●
Caoutchouc et plastiques	●
Produits de construction	●
Fonderies et fonderies d'acier	●
Machines, outils et équipements	●
Automobile	●
Électronique et appareils ménagers	●
Jouets et articles de loisirs	●

Secteur	Appétit
Transport	
Route	●
Chemin de fer et transport maritime	●
Logistique	●
Aéroports et services au sol	●
Transport aérien	●
Energie	
Raffineries	●
Énergies renouvelables	●
Puits de pétrole et de gaz	●
Sociétés de production d'électricité	●
Stockage en vrac et pipelines	●
Stations-service	●
Gestion des déchets et recyclage	
Traitement de l'eau et des eaux usées	●
Collecte et recyclage des déchets	●
Opérateurs de déchets	●
Divers	
Commerce de gros et de détail	●
Immobilier	●
Services et administration publique	●

● Appétit fort

● Appétit fort avec quelques restrictions (ex : limite max)

● Appétit faible

● Très faible appétit, doit être envisagé au cas par cas



Les points forts de la souscription



Une offre de produits différenciés :
Responsabilités Environnementales
Sites, Responsabilités
Environnementales Travaux



Polices fusions & acquisitions
Projets de construction



Solutions captivées

Responsable Souscription
Environnement France Julien
Medina

julien.medina@aig.com

Directeur Commercial
France, Belgique, Luxembourg
François Villatte

francois.villatte@aig.com

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.